

COMMUNIQUE PRESSE  
Paris, le 19 Mars 2015

## Pour la prise en compte des ménages et le développement de l'offre de logements d'insertion

*Le 17 mars 2015, les Acteurs du Logement d'Insertion (ALI) ont réuni leurs membres et leurs principaux partenaires, près de 200 participants, dans le cadre de leur journée nationale d'échanges à Paris. Organisée en tables-rondes et ateliers, cette journée a permis de dresser le bilan et de tracer les perspectives du réseau.*

### Des constats unanimes

- Une intensification de la pauvreté et des facteurs de fragilité des ménages (dépendance, handicap psychique, isolement, rupture familiale ...), nécessitant la mobilisation d'une offre de logements à bas coût et adaptée en termes de bâti, de prestations et d'accompagnement.
- Une réduction des moyens publics qui appelle un plus grand décloisonnement des dispositifs et une meilleure coordination des acteurs.
- Des réponses efficaces aux besoins sur le terrain, mais qui doivent être pérennisées.
- Des actions à fortes externalités, positives à la fois pour les personnes logées et/ou accompagnées, mais également pour les pouvoirs publics (coûts évités en matière de santé, d'éducation ou risques sociaux).

### Des avancées

- Les diagnostics territoriaux à 360° : l'implication des ALI au plan national et dans les territoires a permis une meilleure identification des acteurs au niveau local, la construction d'une démarche collective en vue d'une contribution aux diagnostics, la reconnaissance des situations des personnes logées et du rôle du logement d'insertion auprès des pouvoirs publics.
- Des progrès constatés par la DHUP et la CGLLS concernant la maîtrise d'ouvrage d'insertion (MOI), mais un constat partagé par la FAP et les ALI, celui des difficultés diverses auxquelles sont confrontés ces acteurs engagés dans la production d'une offre de logements d'insertion.
- Un appel à mobilisation des pouvoirs publics pour que le logement d'insertion, dans ses diverses modalités, contribue au plan de sortie des nuitées hôtelières.
- La valorisation et l'affirmation de pratiques de développement social et d'accompagnement basées sur la prise en compte des personnes et le concept essentiel de l'habitat.

### Cinq axes de travail...

1. Poursuivre la dynamique initiée en faveur de l'accès prioritaire au logement.
2. Renforcer la connaissance et la reconnaissance du logement d'insertion, des ménages logés et de la demande, en vue d'une meilleure inscription dans les politiques publiques nationales et locales.
3. Favoriser la recherche, l'innovation sociale et l'expérimentation de réponses adaptées aux besoins des publics, en complément des solutions d'hébergement ou de logement locatif social.
4. Poursuivre la professionnalisation des adhérents en prenant en compte la spécificité de leurs modèles économiques.
5. Conforter la mission d'intérêt général du logement d'insertion comme réponse adaptée à la mise en œuvre effective du droit au logement décent pour les personnes rencontrant des difficultés ou en situation de vulnérabilité.

### ...et des perspectives pour l'avenir

**Un partenariat avec l'Etat et les collectivités à déployer, en garantissant la pérennité des outils créés ces dernières années**

- Une demande de consolidation et d'engagement des fonds dédiés au service des ménages défavorisés :
  - l'affectation de nouvelles ressources au Fonds national pour l'accompagnement vers

- et dans le logement (FNAVDL)
- le lancement, dans les meilleurs délais, du 3<sup>e</sup> appel à projet du Fonds national pour le développement de l'offre de logements locatifs très sociaux (FNDOLLTS)
  - la poursuite du plan de traitement des foyers de travailleurs migrants
  - la mise en œuvre d'une garantie des risques locatifs pour les logements gérés par les organismes agréés
- Un appel à la convention d'objectifs et de moyens pour la contractualisation avec les collectivités et l'Etat

**Contacts presse :**

- **Fapil** : Sébastien Cuny, [sebastien.cuny@fapil.net](mailto:sebastien.cuny@fapil.net) - tel : 01 48 05 05 75
- **Fédération des PACT** : Naziha Nhari, [n.nhari@pact-habitat.org](mailto:n.nhari@pact-habitat.org) - tel : 01 42 81 97 80
- **Unafao** : Virginie Camelin, [virginie.camelin@unafao.org](mailto:virginie.camelin@unafao.org) - tel. 01.40.71.71.16

## PRESENTATION DES ACTEURS DU LOGEMENT D'INSERTION

La Fapil, la Fédération des Pact et l'Unaf se sont réunies en juin 2011 pour former les Acteurs du Logement d'Insertion, fortes de leurs valeurs partagées et de leurs objectifs communs : l'accès et le maintien dans un logement décent des publics en difficulté.

Les Acteurs du Logement d'Insertion, en respectant les identités de chacun, développent des actions communes en mutualisant leurs moyens. Ils promeuvent le développement d'une offre diversifiée de logements d'insertion, destinés à des ménages ayant des difficultés d'accès et de maintien dans le logement.

Les ALL ont défini quatre orientations principales à leur collaboration :

- développer les moyens d'une connaissance commune ;
- porter une réflexion stratégique ;
- professionnaliser les organisations par la reconnaissance et la qualification des métiers ;
- assurer une représentation politique du secteur en faisant « voix commune ».

**LA FAPIL** est un réseau d'associations, unions d'économie sociale et sociétés coopératives d'intérêt collectif travaillant en faveur du droit au logement pour les personnes en difficulté.

Les adhérents de la Fapil favorisent l'accès au logement et le maintien dans leur habitat de tous ceux que les évolutions économiques et sociales fragilisent.

À travers l'accueil et l'orientation des publics, l'accompagnement des personnes, la gestion locative adaptée de logements ordinaires ou temporaires (en particulier, par les Agences Immobilières à vocation sociale, AIVS®), la production d'offres immobilières adaptées et l'intervention dans les copropriétés en difficulté, les associations de la Fapil luttent contre les discriminations, œuvrent en faveur de l'accès aux droits et favorisent la mixité urbaine et sociale.

La Fapil regroupe, sur l'ensemble du territoire, 102 associations qui gèrent plus de 29 000 logements : des logements pérennes dans le diffus en majorité, des logements temporaires, des structures collectives et des pensions de famille. Autant de solutions de logement et d'actions pour rendre effectif le Droit au logement.

**LA FEDERATION DES PACT** regroupe 145 associations réparties sur tout le territoire, y compris les DOM. Fortement ancrés dans leur territoire, les PACT agissent auprès des collectivités, et avec le soutien des institutions, pour apporter des réponses adaptées aux besoins des populations et aux spécificités des territoires.

Les associations PACT déploient, sur l'ensemble du territoire, un socle commun d'interventions en faveur des personnes défavorisées, fragiles ou vulnérables sur deux axes : le maintien et l'accès dans le logement. Ce socle commun comprend cinq métiers : l'accompagnement des personnes, la réhabilitation individuelle accompagnée, la production d'habitat durable, la gestion locative adaptée, la conduite de projets de territoires

Chaque année, le Mouvement PACT participe à l'amélioration de 43 700 logements du secteur privé occupés en grande partie par des populations aux ressources modestes, anime 1 220 contrats de réhabilitation de quartiers et de développement local, gère 18 700 logements d'insertion ou places d'hébergement et accompagne 16 300 ménages en difficulté.

**L'UNAF** fédère l'action de plus de 100 organismes adhérents. Ils sont gestionnaires de résidences sociales, foyers de travailleurs migrants, pensions de famille, logements jeunes, logements dans le diffus. Tête de réseau, l'Unaf représente ses adhérents auprès des pouvoirs publics, favorise les réflexions et orientations communes, notamment au moyen d'échanges de bonnes pratiques, de groupes de travail, de journées thématiques, de rencontres nationales.

Le logement accompagné est désormais le terme utilisé par l'Unaf et reconnu pour qualifier le métier exercé par ses adhérents : accueillir, loger, accompagner.